

# République Islamique de Mauritanie

Honneur - Fraternité - Justice

Ministère des Affaires Economiques et du Développement



*CENTRE MAURITANIEN D'ANALYSE DE POLITIQUES*

## TROISIEME RAPPORT SUR LA MISE EN OEUVRE DU CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

GRUPE TECHNIQUE THEMATIQUE

### Promotion du secteur privé



**PREMIERE VERSION**

15 Février 2004

1.	Introduction générale.....	3
1.1.	Le secteur privé est relativement jeune en Mauritanie.....	3
1.2.	Le secteur privé en Mauritanie est formé de deux grandes composantes :.....	3
1.3.	Le secteur privé constitue aujourd’hui le moteur de l’économie du pays.....	4
1.4.	Le développement du secteur privé en Mauritanie passe par la création d’un environnement favorable aux affaires.....	4
1.5.	Les entreprises du secteur privé font face à une série de contraintes freinant ou limitant leur développement.....	5
1.6.	Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), adopté en 2001 accorde une place prépondérante au secteur privé .....	5
1.7.	Rappel des actions réalisées en 2001 et 2002 .....	7
2.	Bilan d’exécution du plan d’action du CSLP pour l’année 2003.....	7
2.1.	Amélioration de l’environnement Juridique des Affaires .....	7
2.2.	Evolution du secteur financier en 2003.....	8
2.3.	La mise en œuvre du Cadre Intégré : .....	9
2.4.	Evolution du secteur des Mines. ....	9
2.5.	Evolution du secteur des Pêches. ....	10
2.6.	Evolution du secteur du Tourisme. ....	11
3.	Matrice des mesures prioritaires du CSLP concernant le développement du secteur privé (Bilan 2003).....	13
4.	IV - Matrice des mesures prioritaires du CSLP concernant le développement des secteurs exportateurs (Bilan 2003).....	15
5.	Autres mesures réalisées : .....	20
5.1.	Environnement juridique des affaires .....	20
5.2.	Secteur de l’Industrie .....	20
5.3.	Secteur du Tourisme.....	20
6.	Les coût des facteurs de production en Mauritanie.....	21
7.	Les Investissements extérieurs directs en Mauritanie .....	23
8.	Les perspectives pour la période 2004/2005 .....	23
8.1.	Politique monétaire et banques. ....	24
8.2.	Environnement juridique des affaires. ....	24
8.3.	Secteurs exportateurs (industrie).....	26
9.	Principaux Enseignements et Recommandations.....	26
9.1.	Quelques enseignements peuvent être tirés des trois premières années de mise en œuvre de la première phase (2001 – 2004) du CSLP :.....	26
9.2.	Quelques Recommandations .....	28
9.3.	Recommandation spécifique : .....	29
10.	Besoins en Assistance Technique .....	29
11.	Risques .....	29

# 1. Introduction générale

## 1.1. *Le secteur privé est relativement jeune en Mauritanie.*

Au cours des deux premières décennies de l'indépendance, les pouvoirs publics ont axé leurs efforts principalement sur le développement de grandes entreprises industrielles à capitaux publics. Considérées comme le principal outil de développement, celles-ci bénéficiaient de ce fait d'un soutien généreux de la part de l'Etat : accès préférentiel au crédit, traitement de faveur en matière de devises et protection contre la concurrence sous forme de subventions, de tarifs douaniers, de contingents et de licences exclusives. Leur capacité était souvent développée sans tenir compte des critères de coût ou de rentabilité.

L'Etat assumait le rôle d'entrepreneur : on considérait que le secteur privé local ne disposait ni des capitaux, ni des compétences nécessaires pour générer un développement économique et une industrialisation rapides. Les activités du secteur informel étaient marginalisées et celui-ci était considéré comme un secteur retardataire s'opposant au secteur moderne représenté par les grandes entreprises publiques. On sous-estimait ainsi l'importance de l'esprit d'entreprise d'un peuple possédant de longues traditions de commerce tout en condamnant les initiatives privées à opérer dans le secteur informel.

C'est à partir du milieu des années 80 que les programmes économiques (PREF, PCR, plusieurs DCPE) vont se fixer pour objectifs de jeter les véritables bases d'une économie libérale et de restaurer les forces du marché. Différentes réformes structurelles ont ainsi été mises en œuvre : suppression des monopoles et libéralisation du commerce, notamment dans le secteur agricole ; retrait de l'Etat du secteur agricole et du secteur de la pêche ; ouverture du secteur minier aux opérateurs privés ; assainissement et privatisation des entreprises publiques ; libéralisation des secteurs des assurances, du transport ; restructuration du secteur bancaire et privatisation des banques primaires ; mise en place d'un marché monétaire et réforme du régime de change, etc.

Ces réformes ont été accompagnées d'une série de mesures visant à assainir l'environnement général du secteur privé, à réviser le système d'incitations à l'investissement privé et à élaborer un nouveau cadre juridique du secteur minier : assainissement du cadre juridique et judiciaire des affaires, formation de magistrats, adoption d'un nouveau code des investissements, adoption d'un nouveau code minier, adoption d'un nouveau plan comptable mauritanien, révision de la loi bancaire, etc.

## 1.2. *Le secteur privé en Mauritanie est formé de deux grandes composantes :*

- Des entreprises de grande et moyenne dimension (plus de cent employés), formellement structurées et visibles, satisfaisant leurs obligations fiscales et sociales. Estimées à environ 400, elles représentent cependant une minorité et constituent souvent le noyau d'un groupe économique beaucoup plus vaste.

- Une myriade de petites et micro entreprises, dont les activités ne sont ni réglementées ni pour la plupart répertoriées, qui exercent dans les secteurs les plus accessibles et les plus concurrentiels de l'économie. Elles constituent la majorité et peuvent avoir un rôle fondamental dans le processus de développement et de lutte contre la pauvreté par leur contribution à la création d'emplois (salariés et apprentis) et l'utilisation plus intensive de ressources locales, d'une part, et, d'autre part, à promouvoir l'équité par leur capacité à produire des biens et services accessibles à la majorité de la population à faible pouvoir d'achat.

### **1.3. Le secteur privé constitue aujourd'hui le moteur de l'économie du pays.**

Le désengagement de l'Etat de la totalité des activités productives (si l'on excepte la production et distribution de l'eau et de l'énergie, ainsi que le cas spécifique de la SNIM), a permis au secteur privé d'étendre son emprise à l'ensemble des secteurs primaire, secondaire et tertiaire de l'économie.

Même s'il est difficile, en l'absence de données précises (en particulier pour sa partie informelle), de éterminer sa participation effective à la création de richesses en Mauritanie, on peut la déduire à partir du poids des entreprises privées dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire de l'économie nationale.

Part de la valeur ajoutée par secteur, 1990 à 2002

	1990	1995	1999	2000	2001	2002
PIB	100	100	100	100	100	100
Agriculture	29,62	26,4	25,17	23,6	21,4	19,7
Industrie	28,81	31,35	29,31	27,1	26,4	25,9
Services	41,57	42,25	45,53	50,6	52,3	54,5

En partant du constat de la prédominance du secteur privé dans ces trois composantes, on peut affirmer qu'il génère aujourd'hui la plus grande part de la valeur ajoutée totale créée par l'économie nationale. Il représente aussi une importante source de devises à travers les secteurs de la pêche, des mines et du tourisme, de l'artisanat ainsi que dans la création d'emplois (en particulier sa composante informelle).

### **1.4. Le développement du secteur privé en Mauritanie passe par la création d'un environnement favorable aux affaires.**

Les entrepreneurs sont des gens qui savent déceler les possibilités de profit, qui sont prêts à prendre les risques pour les exploiter et qui sont capables d'organiser une entreprise à cette fin. Ils répondent avant tout à des motivations économiques et sont attirés par toute activité susceptible de générer des profits. Cependant, lorsque l'environnement économique est dissuasif, les entrepreneurs tendent à consacrer leur énergie à la recherche de situation de rente. C'est par comparaison avec cette alternative plus simple et moins risquée que seront appréciées les possibilités de profit qui résulteraient d'un accroissement du nombre d'employés ou de l'achat de nouvelles machines qu'exigerait l'expansion de l'activité. Pour

que les entrepreneurs se lancent dans des activités productives à long terme, il faut que celles-ci génèrent plus de profit que la situation de rente.

Un environnement plus propice et un soutien plus efficace aux initiatives des entrepreneurs permettraient à des entreprises de toute taille de se constituer et d'apporter leur contribution au développement économique et à la lutte contre la pauvreté.

La création d'un environnement favorable aux entreprises devrait, entre autres objectifs, viser à :

- Améliorer le climat des affaires en éliminant les contraintes injustifiées, en protégeant le droit de propriété, en accordant une plus grande place au droit des affaires et en améliorant l'image des entrepreneurs auprès du public ;
- Développer les systèmes financiers et les réseaux d'information afin d'accélérer la réponse aux incitations des marchés, d'encourager la création d'emplois et d'améliorer la productivité des entreprises ;
- Stimuler les marchés par des infrastructures adéquates et par la concurrence du secteur privé dans la prestation des services publics ;
- Encourager les associations qui aident les entrepreneurs à défendre leurs intérêts et à mobiliser les ressources dont ils ont besoin.

### **1.5. Les entreprises du secteur privé font face à une série de contraintes freinant ou limitant leur développement.**

Les différentes études menées ces dernières années sur la question ont, en particulier, souligné les principales contraintes suivantes :

- Faiblesse de la demande à cause de l'étroitesse du marché mauritanien (pour des raisons démographiques et de pouvoir d'achat) et de l'orientation exclusive des entreprises vers le marché intérieur ;
- Les lourdeurs et coûts des actions en justice ;
- Les coûts des facteurs de production (énergie, main d'œuvre, eau, télécommunications, etc.) ;
- La rareté et le coût des capitaux ;
- La faible qualification de la main d'œuvre locale.

### **1.6. Le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), adopté en 2001 accorde une place prépondérante au secteur privé**

Le CSLP considère le secteur privé comme le moteur de la croissance économique sans laquelle lesquels les objectifs de réduction de la pauvreté retenus pour la période 2001/2015 ne sauraient être atteints. Le plan d'action prioritaire 2001-2004 a ainsi retenu un ensemble de mesures visant la consolidation des réformes déjà réalisées et la redynamisation du secteur privé, en particulier :

- Créer un environnement favorable au développement du secteur privé à travers l'application des codes révisés relatifs au Droit des Affaires, la réduction et la simplification de la fiscalité directe et indirecte (TVA) applicable aux entreprises, la suppression des entraves à la concurrence et l'extension progressive du champ de compétence de l'Autorité de régulation ;
- Améliorer l'attractivité de l'économie pour l'investissement étranger à travers l'élaboration d'un plan d'action pour l'amélioration de la compétitivité de l'économie et son intégration à l'économie mondiale et la poursuite des programmes de privatisation (Electricité, télécoms) ;

Le CSLP a aussi arrêté une série de mesures visant à développer les principaux secteurs exportateurs du pays (Mines, Pêche, Tourisme) dont les principales sont :

En ce qui concerne le secteur de la Pêche :

- Assurer une gestion rationnelle des ressources halieutiques dans une perspective de développement durable à travers la poursuite du plan quinquennal de recherche du CNROP et la publication annuelle de ses rapports, l'allocation de l'effort de pêche sur la base du niveau permmissible défini pour chaque pêcherie par le CNROP et la mise en service de nouveaux moyens de surveillance ainsi que le renforcement de la coopération avec tous les partenaires pour la surveillance ;
- Renforcer l'intégration du secteur à l'économie nationale à travers le renforcement progressif du débarquement des produits de pêche ;
- Encourager la transformation locale des produits de la pêche à travers la promotion des investissements extérieurs dans la transformation locale du poisson;
- Accroître la contribution de la pêche artisanale à la valeur ajoutée et à l'emploi à travers la mise en œuvre des programmes d'infrastructures (port pélagique, port de pêche, infrastructures côtières) et l'encouragement de la participation du secteur privé à leur financement.

En ce qui concerne les Mines :

- Promouvoir la diversification du secteur minier et accroître sa contribution à l'économie à travers la diffusion du Code Minier et la poursuite des campagnes de sensibilisation des investisseurs étrangers, la poursuite des programmes de recherche en cours (pétrole, etc.) et la mise en œuvre du programme d'investissement de la SNIM ;

En ce qui concerne le Tourisme :

- Valoriser le potentiel touristique du pays à travers l'organisation, en concertation avec la Fédération du Tourisme et le privé étranger, d'Assises Nationales sur la stratégie du tourisme ;
- Promouvoir à l'extérieur l'image touristique de la Mauritanie et le développer la formation aux métiers du tourisme.

## **1.7. Rappel des actions réalisées en 2001 et 2002**

La mise en oeuvre du plan d'action 2001-2004 a connu au cours des deux premières années d'exécution du CSLP d'importants progrès :

- Amélioration du cadre juridique des affaires : promulgation et publication du Code de Commerce et du Code des investissements; l'identification des textes d'application de ces codes et mobilisation d'un IDF pour le financement et la préparation de leurs textes d'application ;
- Simplification et allègement de la fiscalité : le nombre des taux de la TVA ramenés à 2, la suppression des taxes municipales sur le commerce international, la réduction de la fiscalité des entreprises dans la LDF 2002, l'allègement du BIC à 25% en 2002 et 20% en 2003, la déductibilité totale de l'IMF, la baisse du taux d'enregistrement pour les petites entreprises, la baisse de l'IRF à 6%, l'extension du remboursement de la TVA aux importations des biens d'équipement, le report du déficit jusqu'à la 5<sup>e</sup> année, la suppression du droit proportionnel de la patente (droit fixe), la fixation du droit d'enregistrement au taux unique de 0,5 ainsi que la déductibilité de l'IMF à 100% ;
- Mise en place d'une Autorité de Régulation multisectorielle dotée de structures techniques compétentes ;
- La conduite de l'étude sur la compétitivité de l'économie et l'adoption d'un plan d'action pour l'amélioration de la compétitivité de l'économie et son intégration à l'économie mondiale ;
- La privatisation des Télécoms et séparation des activités eau et électricité de l'ex SONELEC en vue de la privatisation de la branche électricité ;
- Des réformes sectorielles ont aussi été conduites pour développer les capacités des secteurs exportateurs des mines, de la pêche et du tourisme (voir matrice).

## **2. Bilan d'exécution du plan d'action du CSLP pour l'année 2003**

L'année 2003 a connu la mise en oeuvre d'importantes mesures contribuant à la réalisation du plan d'Action 2001/2004, tant en ce qui concerne les objectifs généraux de création d'un environnement favorable aux affaires et d'amélioration de la compétitivité de l'économie nationale et son intégration à l'économie mondiale qu'en ce qui concerne des objectifs plus spécifiques de développement des secteurs exportateurs (pêche, Mines, Tourisme).

### **2.1. Amélioration de l'environnement Juridique des Affaires**

La promotion de la justice et l'amélioration de son fonctionnement ont été au centre de l'activité du département. C'est ainsi que, pour garantir les droits des justiciables, des efforts notables ont réalisés en matière de codification, de contrôle de l'activité judiciaire, de formation du personnel judiciaire, de construction des édifices judiciaires et de l'équipement des tribunaux et de la chancellerie.

- La codification : Les efforts de codification se sont traduits par l'adoption de la loi n° 025/2003/ du 17 juillet 2003 portant répression de la traite des personnes. Celle-ci incrimine toutes les formes de traite de personnes y compris le travail non rémunéré.
- Le contrôle de l'activité judiciaire : L'efficacité du système judiciaire et la permanence du service public de la justice ont été réalisés grâce au travail continu de l'inspection de l'administration judiciaire et pénitentiaire, qui a contrôlé l'ensemble des juridictions du pays au cours de l'année 2003.
- La formation du personnel judiciaire : La formation judiciaire a profité en 2003 à plusieurs catégories de personnels judiciaires qui contribuent à la distribution d'une justice diligente et efficace. Les magistrats ont bénéficié de plusieurs formations contribuant à améliorer leur rendement. C'est ainsi qu'un séminaire de formation a été organisé au profit de 70 magistrats de la Cour Suprême et des tribunaux relevant du ressort de la Cour d'Appel de Nouakchott. Par ailleurs, 18 magistrats ont bénéficié d'une formation à l'Institut du Droit du Développement (IDLO) de Rome.
- Le renforcement et l'amélioration des capacités du département : Dans le cadre du souci constant de l'amélioration de ses capacités, le département a réalisé d'importantes actions en matière de construction et d'équipement des différentes juridictions tant au niveau national qu'au niveau régional et départemental : construction des sept tribunaux des moughataas de Nouakchott, et du palais de Justice de Nouadhibou en cours ; renouvellement des équipements de plusieurs juridictions (Administration centrale, Parquet et Magistrature assise)

## **2.2. Evolution du secteur financier**

En 2003, les principaux éléments caractérisant l'évolution du secteur financier et sa contribution au financement de l'économie se résument comme suit :

- La politique poursuivie par la BCM a permis le maintien du taux directeur (taux de la pension livrée) à 11% et du taux d'intérêt minimum servi sur les comptes d'épargne à 8%. Ceci a contribué à la stabilité du coût des emprunts bancaires pour le secteur privé, qui se situe depuis 2001 à un taux maximum de 21% après avoir atteint 28% en 1999.
- La recherche d'une modernisation du système de paiement des banques : la BCM a organisé en janvier 2003 un colloque sur la monétique à Nouakchott ;
- La poursuite du développement du réseau de représentation régionale des banques dont le nombre des agences à l'intérieur du pays a atteint 33 agences en 2003 (contre 22 agences pour la période 1995-2000) soit 65.000 habitants par agence.
- L'émergence d'institutions financières mutualistes pour développer et diversifier la finance de proximité et le micro-crédit.

:

- Augmentation des crédits au secteur privé qui sont passés de 83523 millions en décembre 2002 à environ 89675 millions en septembre 2003 dont plus de 40% au seul secteur du commerce.
- Prédominance des crédits à court terme (88% du total des crédits à l'économie en 2003) sur les crédits à moyen et long terme.
- Progression satisfaisante des dépôts qui ont atteints 39 867 millions d'UM en septembre 2003, contre 35 820 millions d'UM en décembre 2002 et 31 962 millions d'UM en décembre 2001.

### **2.3. La mise en œuvre du Cadre Intégré :**

Au cours de cette année, le Plan d'Actions visant le renforcement de la compétitivité de l'économie nationale et son intégration à l'économie mondiale a connu un début de mise en œuvre.

La Table ronde sur le financement du plan d'actions prioritaires visant le renforcement de la compétitivité de l'économie et son intégration commerciale s'est tenue à Nouakchott, les 17 et 18 Novembre 2002.

Un dispositif de suivi du Plan d'actions et des Conclusions de la Table ronde a été mis en place. Il comprend un **Comité Technique de Suivi** et **quatre Groupes Techniques** chargés des thématiques suivantes: (i) **Renforcement des Capacités en Commerce International**; (ii) **Normalisation et Contrôle de Qualité**; (iii) **Tourisme**; et (iv) **Pêche**. Ces structures comprennent des représentants de l'Administration, du Secteur Privé et Académique et des Partenaires au Développement, et ont pour mandat de préparer l'évaluation des projets du Plan d'Actions Prioritaires découlant de la Table Ronde.

En ce qui concerne les activités de soutien au développement du secteur privé inscrites audit plan d'action notons l'obtention du financement pour le centre d'informations commerciales et un appui à la Direction de la Promotion du Commerce Extérieur. Des appuis sont en cours d'examen en faveur de la DPPP, de la CCIA et de la coordination du dispositif du Cadre Intégré.

### **2.4. Evolution du secteur des Mines**

Le secteur minier a connu une activité intense de promotion, d'exploitation et de développement de projets miniers et pétroliers.

Les efforts de sensibilisation des opérateurs miniers et investisseurs étrangers se sont poursuivis à travers la participation à de nombreuses manifestations régionales et internationales. Ceci a permis d'attirer plusieurs sociétés dont des leaders mondiaux comme Rio Tinto, BHP Billiton, De Beers, etc. Aujourd'hui une quinzaine de sociétés nationales et étrangères opèrent en Mauritanie et détiennent des permis pour des substances des groupes 1 (fer), groupe 2 (or et métaux précieux), groupe 5 (roches industrielles et pierres ornementales), groupe 7 (diamants), etc.

C'est ainsi que dix (10) nouveaux permis ont été octroyés en 2003 pour l'or le diamant, les pierres ornementales. A la fin décembre 2003, soixante trois (63) permis de recherche minière sont en vigueur.

Les travaux de géophysique aéroportée et de cartographie ont beaucoup évolué en 2003. La géophysique aéroportée a été exécutée pour le Nord et le Sud du Pays, lancée pour le centre et sera terminée en 2004. La carte au 1/500.000 du territoire national a été réalisée en 2003 et sera disponible au premier semestre 2004. En outre, 26 cartes au 1/200.000 des zones à haut potentiel minier ont été élaborées et seront également livrées durant le premier semestre 2004. Six autres cartes au 1/200.000 (Sud Est) seront réalisées en 2004.

Par ailleurs, d'importants sondages miniers ont été exécutés en 2003 pour le fer (BHP-Billion), l'or (Tasiast Mauritanie) et le Diamant (Ashton et SNIM).

Les investissements d'exploration ont atteint pour les mines solides 14 Millions \$ US.

L'année 2003 a également vu le lancement des travaux de développement du projet cuivre d'Akjoujt, l'octroi du permis d'exploitation de l'or du Tasiast et l'étude de faisabilité pour l'acheminement des phosphates de Bofal par voie ferrée. L'étude de développement de ce projet phosphate est en cours.

Au niveau de la SNIM, les programmes de recherche se sont poursuivis pour l'eau et également pour l'or, le diamant et les pierres ornementales. Le programme d'amélioration de la productivité a été exécuté comme prévu, les travaux d'extension du port minéralier ont commencé, le renouvellement des équipements et matériels de la Société se sont poursuivis. Il convient de noter en particulier la fin des travaux de l'atelier spirale qui vient renforcer le traitement d'enrichissement du minerai par l'Usine Guelb.

L'OMRG a réalisé quant à lui l'inventaire minier dans les deux Hodhs et exécuté des travaux de recherche d'or dans les Sfériates. Les zones couvertes ont fait l'objet de cartographie avec les indices relevés.

En ce qui concerne le pétrole, cinq (5) forages ont été réalisés dont quatre par Woodside et un (1) par Dana. Pour Woodside, le premier forage a été un test d'exploitation de Chinguitti et a conduit à la déclaration de commercialité de ce gisement. Deux autres forages ont permis des découvertes d'hydrocarbures dans la structure de Thiof, supposées être beaucoup plus importante que Chinguitti. Pour Dana, le puits foré (Pellican1) a permis une découverte de gaz.

Les investissements d'exploration pétrolière pour l'année 2003 ont été de 150 Millions de \$ US pour les divers travaux de campagnes sismiques (2D et 3D) et de forages pour les dix permis qui couvrent la zone offshore.

## **2.5. Evolution du secteur des Pêches**

Les principales actions entreprises en 2003 ont permis :

- En matière d'aménagement, la finalisation des plans d'aménagement et de développement respectivement du poulpe (en cours d'adoption actuellement) et de

la pêche artisanale, la réalisation de l'étude technique du port de pêche artisanale de Tanit et l'étude de mise en place du Conseil National d'Aménagement et de Développement des Pêches dont la mission est de créer un cadre participatif pour la gestion des ressources halieutiques;

- En matière de recherche, l'Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches (ex. CNROP) a poursuivi ses campagnes scientifiques en mer, élaboré et fait adopter son plan quinquennal 2003/2007.
- En matière de renforcement de la surveillance de la zone économique exclusive mauritanienne, la mise en place d'un système de suivi des navires par satellite, la réalisation de 500 jours en mer et de 400 heures de vol de surveillance ;
- En ce qui concerne l'amélioration et le contrôle de la qualité des produits de pêche exportés par la Mauritanie, la réalisation de deux enquêtes sur l'évolution et le suivi des normes d'hygiène et de salubrité des usines et des navires ainsi que l'organisation d'un séminaire sur la qualité des produits de pêche ;
- Dans le domaine du renforcement de la qualité des ressources humaines du secteur, 420 apprentis pêcheurs et 200 marins pêcheurs ont été formés ; 50 femmes ont aussi reçu une formation dans les techniques de transformation et conservation des poissons. Parallèlement, l'Ecole Nationale de l'Enseignement Maritime et des Pêches a poursuivi ses propres programmes de formation.
- Il convient également de signaler la création en 2003 du Centre de Coordination et de Sauvetage en Mer.

## **2.6. Evolution du secteur du Tourisme**

L'activité touristique a continué sa progression au cours de la saison 2002-2003 pour laquelle les entrées touristiques ont atteint 9500, soit un taux de croissance de 8% par rapport à la saison précédente, avec une remarquable réduction des charges (62 charters en 2003 contre 70 en 2002). Les capacités d'hébergement (auberges) ont atteint au terme de l'année 2003 un chiffre de 78, soit une capacité additionnelle de 33 auberges.

La recette touristique enregistrée au terme de l'année 2003 a atteint un montant global de **171. 515. 900**, reparté comme suit :

- Agence location de véhicule :	70 336 500
- Auberges :	55 422 100
- Prestataires chameaux :	45 757 300

La SOMASERT continue à occuper toujours la première place dans la structure globale des nuitées, même si sa part a baissé de 61% en 2001 à 51 en 2002 et à 47% 2003, ce qui peut être un signe d'une prise de conscience des investisseurs quant à l'importance du tourisme et d'un intéressement compétitif favorable au développement du secteur.



### 3. Matrice des mesures prioritaires du CSLP concernant le développement du secteur privé (Bilan 2003)

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées en 2001 et 2002	Actions prioritaires prévues en 2003	Actions prioritaires réalisées en 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Créer un environnement favorable au développement du secteur privé :</li> <li>• Application des codes révisés relatifs au Droit des Affaires</li> <li>• Réduction et simplification de la fiscalité directe et indirecte (TVA) applicable aux entreprises</li> <li>• Suppression des entraves à la concurrence (dans les transports) et extension progressive du champ de compétence de l'Autorité de régulation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ 2001 : Promulgation des Codes ;</li> <li>○ 2002 : Identification des textes d'application des codes de Commerce, du Code des investissements ; Mobilisation d'un IDF pour le financement et la préparation des textes et la mise en place d'un serveur législation</li> <li>○ 2001 : Nombre de taux de la TVA ramenés à 2 ; Suppression des taxes municipales sur le commerce international ; Réduction de la fiscalité des entreprises dans la LDF 2002 ; Allègement du BIC à 25% ; Déductibilité totale de l'IMF ; Baisse du taux d'enregistrement pour les petites entreprises ; Baisse de l'IRF à 6% ;</li> <li>○ 2002 : Extension du remboursement de la TVA aux importations des biens d'équipement ; Report du déficit jusqu'à la 5<sup>e</sup> année ; Suppression du droit proportionnel de la patente (droit fixe) ; Fixation du droit d'enregistrement au taux unique de 0,5 ; IMF déductible à 100% ;</li> <li>○ 2001 : Libéralisation du Transport ; Adoption de la Loi sur l'Autorité de Régulation multisectorielle ; AT en cours pour simplifier les formalités administratives ;</li> <li>○ 2002 : Mise en place des structures techniques de l'Autorité de Régulation multisectorielle ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Elaboration des textes d'application du Code du Commerce et du Code des investissements ; Création d'un serveur législation ;</li> <li>○ Réduction du taux du BIC à 20% ;</li> <li>○ Reforme ITS (abattement 10.000 et taxation progressive sur 2 tranches) ;</li> <li>○ Fonctionnement effectif de l'Autorité de Régulation multisectorielle et mise en œuvre des programmes d'activités ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Identification des textes d'application du Code du Commerce et sélection du Consultant chargé du travail ;</li> <li>○ Elaboration des textes d'application du Code des investissements ;</li> <li>○ Réduction du taux du BIC de 25% à 20% ;</li> <li>○ Reforme ITS : introduction d'un abattement de 10.000 UM par mois et substitution de 11 tranches par un barème progressif à 2 tranches ;</li> <li>○ Fonctionnement effectif de l'Autorité de Régulation multisectorielle et poursuite de la mise en œuvre des programmes d'activités ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Finalisation et adoption des textes d'application du Code du Commerce ;</li> <li>○ Unification du taux de l'IRCM à 10% ;</li> <li>○ Généralisation du paiement des impôts par acomptes et rattacher le recouvrement de tous les impôts à la DGI ;</li> <li>○ Rendre systématique le contrôle de la TVA tous les trois mois et annuler les crédits injustifiés ;</li> <li>○ Fonctionnement effectif de l'Autorité de Régulation multisectorielle et mise en œuvre des programmes d'activités ;</li> </ul>

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées en 2001 et 2002	Actions prioritaires prévues en 2003	Actions prioritaires réalisées en 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
<p>➤ Améliorer l'attractivité de l'économie pour l'investissement étranger :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration d'un plan d'action pour l'amélioration de la compétitivité de l'économie et son intégration à l'économie mondiale ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>2001</b> : Conduite de l'étude sur la compétitivité de l'économie et son intégration à l'économie mondiale ;</li> <li>○ <b>2002</b> : Adoption d'un plan d'action pour l'amélioration de la compétitivité de l'économie et son intégration à l'économie mondiale ; organisation d'une Table Ronde des Bailleurs de Fonds</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mobilisation des Financements ;</li>   <li>○ Mise en œuvre du plan d'action</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mobilisation de certains financements en faveur du CIMDET et de la Direction de Promotion du Commerce extérieur ;</li> <li>○ D'autres financements sont en cours d'examen en faveur de la DPPP (pêche), de la CCIA et de la Coordination du Dispositif du Cadre intégré ;</li>   <li>○ Mise en place d'un Dispositif de suivi du Plan d'action composé d'un Comité Technique et de quatre groupes thématiques (Renforcement des capacités en Commerce</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Poursuite des efforts de mobilisation des financements ;</li>   <li>○ Fonctionnement effectif du Dispositif de suivi et poursuite de la mise en œuvre du plan d'action ;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite des programmes de privatisation (Electricité, télécoms)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>2001</b> : Télécoms : Cadre Juridique ; privatisation de Mauritel ; Attribution de deux licences GSM ; Couverture de l'ensemble des Moughataas ; Electricité : Adoption du Code de l'Electricité ; Séparation des activités de la SONELEC en SOMELEC et SNDE ; Pré qualification des investisseurs pour la privatisation de la SOMELEC ; Préparation du DAO ;</li> <li>○ <b>2002</b> : Processus de privatisation de la SOMELEC déclaré infructueux ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Diagnostic de l'entreprise et préparation du lancement d'un nouveau DAO</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Lancement du diagnostic de l'entreprise ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Préparation et lancement d'un nouveau DAO et évaluation des offres</li> </ul>

#### 4. IV - Matrice des mesures prioritaires du CSLP concernant le développement des secteurs exportateurs (Bilan 2003)

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées en 2001 et 2002	Actions prioritaires prévues en 2003	Actions prioritaires réalisées en 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
<b>Promotion des secteurs d'exportation : Mines, Tourisme, Pêche :</b>				
<b><u>Pêche :</u></b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Assurer une gestion rationnelle des ressources halieutiques dans une perspective de développement durable :</li> </ul>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite du plan quinquennal de recherche du CNROP et publication annuelle des résultats ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>2001</b> : Publication d'un rapport semestriel en juillet 2001 ;</li> <li>○ <b>2002</b> : Publication d'un bulletin scientifique ; publication du rapport semestriel ; Réalisations de campagnes de recherches sur l'éco-biologie des espèces ; enquête sur la pêche artisanale et continentale ; analyses pour le contrôle de la qualité ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Publication de rapports annuels et semestriels ;</li> <li>○ Préparation du plan quinquennal de l'IMROP 2003-2007 ;</li> <li>○ Développement du SIG, (enquêtes et base de données) ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Publication de rapports annuels et semestriels ;</li> <li>○ Préparation du plan quinquennal de l'IMROP 2003-2007 ;</li> <li>○ Réalisation d'analyses chimiques et microbiologiques pour le contrôle de la qualité du poisson ;</li> <li>○ Réalisation de deux études sur le suivi des normes d'hygiène et de salubrité des usines et des bateaux ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Publication de rapports annuels et semestriels ;</li> <li>○ Mise en œuvre du plan quinquennal de l'IMROP 2003-2007 ;</li> <li>○ Développement du SIG, (enquêtes et base de données) ;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Allocation de l'effort de pêche sur la base du niveau permissible défini pour chaque pêcherie par le CNROP ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>2001</b> : Gel de l'effort de pêche sur les céphalopodes ; publication mensuelle de l'effort de pêche ;</li> <li>○ <b>2002</b> : Gel de l'effort de pêche sur les céphalopodes ; publication mensuelle de l'effort de pêche ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Elaboration d'un plan de développement de la pêche artisanale ;</li> <li>○ Transfert d'une partie de l'effort de pêche industrielle sur la pêche artisanale ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réalisation en cours de l'étude du plan d'aménagement et de développement de la pêche artisanale et côtière ;</li> <li>○ Mobilisation d'une partie des financements de l'étude sur le transfert d'une partie de l'effort de pêche industrielle vers la pêche artisanale ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réalisation d'une étude sur le transfert d'une partie de l'effort de pêche industrielle vers la pêche artisanale ;</li> <li>○ Réalisation d'un modèle bio-économique sur la pêcherie du poulpe ;</li> <li>○ Lancement de l'étude pour l'élaboration d'un plan d'aménagement des crevettes ;</li> </ul>

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées en 2001 et 2002	Actions prioritaires prévues en 2003	Actions prioritaires réalisées en 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en service de nouveaux moyens de surveillance et renforcement de la coopération avec tous les partenaires pour la surveillance ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>2001</b> : Carénage du navire Abba sur financement AFD et budget de l'Etat ; carénage du navire Arguin sur budget DSPCM ; Etude sur l'autonomie financière de la DSPCM ; Allocation substantielle pour la surveillance dans le cadre de l'Accord de Pêche avec l'U.E.</li> <li><b>2002</b> : Mise en place d'un système de surveillance satellitaire basé sur une étude technique et financière ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement de présence en mer : augmentation des heures de vol et des contrôles, mise en place d'un système de suivi des navires par satellite ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation de 500 jours de mer et de 400 heures de vol ;</li> <li>Mise en place et démarrage du Centre de Coordination et de Sauvetage en Mer ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un système de surveillance satellitaire ;</li> <li>Mise en œuvre de quatre observatoires sur la Côte et deux radars côtiers ;</li> <li>Réalisation de 1900 contrôles par an, 500 jours en mer et 400 heures de vol ;</li> <li>Etude pour l'élaboration d'un plan d'action national pour la lutte contre la pêche illicite ;</li> <li>Mise en place d'un système de suivi de la pêche continentale ;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Renforcer l'intégration du secteur à l'économie nationale :</li> </ul>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement progressif du débarquement des produits de pêche ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>2001</b> : Débarquement de la production de tous les navires nationaux ; Obligation pour certains navires étrangers de débarquer leur production en Mauritanie ;</li> <li><b>2002</b> : Débarquement de la production de tous les navires nationaux ; Obligation pour certains navires étrangers de débarquer leur production en Mauritanie ;</li> </ul>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Encourager la transformation locale des produits de la pêche :</li> </ul>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager les investissements extérieurs dans la transformation locale du poisson;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>2001</b> : Des sociétés de transformation des produits pélagiques et du thon, avec des opérateurs étrangers, sont créées et des usines sont en cours de construction ;</li> <li><b>2002</b> : Cf. mesures d'intégration du secteur de la pêche dans l'économie nationale et amélioration de la compétitivité ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un système de normalisation d'un label Mauritanie pour les produits de pêche ;</li> <li>Démarrage du Centre de Promotion des Produits de Pêche ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Non réalisé ;</li> <li>Non réalisé ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un système de normalisation d'un label Mauritanie pour les produits de pêche ;</li> <li>Démarrage du Centre de Promotion des Produits de Pêche ;</li> </ul>

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées en 2001 et 2002	Actions prioritaires prévues en 2003	Actions prioritaires réalisées en 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
<p>➤ Accroître la contribution de la pêche artisanale à la valeur ajoutée et à l'emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre des programmes d'infrastructures (port pélagique, port de pêche, infrastructures côtières) et encouragement de la participation du secteur privé à leur financement :</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>2001</b> : Extension du port de pêche artisanale de NDB ; Mobilisation du financement d'un pôle de développement du littoral en face de Tiguent ; mobilisation du financement d'un pôle de développement du littoral en face du PK 144 (RN1) ;</li> <li>○ <b>2002</b> : Port pélagique à NDB en attente de financement ; achèvement de l'étude de la réalisation d'un port de pêche artisanale à Tanit et son financement est identifié (BAD) ; Etudes techniques et DAO de réalisation d'un pôle de développement de la pêche en face du PK 144 (RN2) achevés ; préparation des plans d'aménagement et de développement des céphalopodes, de la pêche artisanale et côtière et organisation du 1<sup>er</sup> séminaire nationale sur l'aménagement ; mise en place des pipe-line PAN – raffinerie de NDB ; extension du port artisanal de NDB.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mobilisation du financement d'un port de pêche pélagique à NDB ;</li> <li>○ Achèvement de l'étude de la réalisation d'un port de pêche artisanale à Tanit (G5) ;</li> <li>○ Elaboration des plans d'aménagement et de développement des céphalopodes et de la pêche artisanale et côtière et réalisation de l'étude sur les récifs artificiels ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Non réalisé ;</li> <li>○ Elaboration du Rapport Technique d'un port de pêche artisanale à Tanit et organisation d'un atelier sur le thème ;</li> <li>○ Adoption du plan d'aménagement du poulpe (en cours d'arbitrage) ;</li> <li>○ Achèvement de l'étude technique du plan d'aménagement et de développement de la PAC ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mobilisation du financement d'un port de pêche pélagique à NDB ;</li> <li>○ Achèvement de l'étude de la réalisation d'un port de pêche artisanale à Tanit (G5) et mobilisation du financement ;</li> <li>○ Mise en œuvre du plan d'aménagement du poulpe ;</li> <li>○ Adoption et mise en œuvre du plan d'aménagement et de développement de la Pêche artisanale et côtière ;</li> </ul>
<p><b><u>Mines :</u></b></p> <p>➤ Promouvoir la diversification du secteur minier et accroître sa contribution à l'économie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffusion du Code Minier et poursuite des campagnes de sensibilisation des investisseurs étrangers ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>2001</b> : Diffusion du Code Minier ; démarrage des travaux de cartographie Zone Nord et Centre ; Présentation des résultats de la géophysique de la zone Nord ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Poursuite des efforts de promotion du secteur minier, notamment en matière de pétrole, de diamant, d'or, de cuivre et de phosphates ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Poursuite des efforts de promotion du secteur minier ;</li> <li>○</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Poursuite des efforts de promotion et de sensibilisation des investisseurs ;</li> <li>○ Exécution du volet de recherches hydro-géologiques ;</li> </ul>

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées en 2001 et 2002	Actions prioritaires prévues en 2003	Actions prioritaires réalisées en 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite des programmes de recherche en cours (pétrole, .....);</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>2002</b> : Promulgation de la Loi portant convention minière type ; Décret fixant les taxes et redevances minières ; Constitution d'un Data Room et présentation des résultats de la cartographie : levée géologique au 1/500000<sup>e</sup> de l'ensemble du territoire ; Production de 33 cartes au 1/200000<sup>e</sup> ; Mise en place d'un SIGM et du SIGE ; Décret d'application de la Loi minière relative à l'environnement et aux carrières ;</li> <li>○ <b>2001</b> : Programme de recherche 2001 ;</li> <li>○ <b>2002</b> : Programme de recherches 2002 ; Plusieurs nouveaux permis de recherche accordés (or, diamants, ...) et des indices encourageants ont été décelés ; Découverte de gisements de gaz et de pétrole (4 forages en cours) et poursuite des recherches dans ce domaine ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Finalisation des textes réglementaires ;</li> <li>○ Carte u 1/500000<sup>e</sup> de l'ensemble du territoire et 26 cartes géologiques au 1/200000<sup>e</sup> des zones à haut potentiel minier ; Levée de géo aéroportée de l'extrême SUD ;</li> <li>○ Programme de recherche 2003 : Exécution d'autres forages pétroliers et des sondages miniers ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Finalisation des textes réglementaires (environnement minier, carrières) ;</li> <li>○ Géophysique aéroportée exécutée pour le Nord et le Sud du Pays ;</li> <li>○ Carte au 1/500.000 du territoire national réalisée;</li> <li>○ 26 cartes géologiques au 1/200.000 des zones à haut potentiel minier réalisées ;</li> <li>○ Plusieurs sondages miniers exécutés pour le fer (BHP-B), l'Or (Tasisast) et diamant (Ashton, SNIM) ;</li> <li>○ 10 nouveaux permis accordés ;</li> <li>○ Lancement des travaux de développement du projet cuivre d'Akjoujt ;</li> <li>○ Octroi du permis d'exploitation de l'or du Tasiast ;</li> <li>○ Etude du chemin de fer pour l'évacuation des phosphates ;</li> <li>○ Exécution de l'inventaire minier dans les Hodhs ;</li> <li>○ Poursuite de la recherche d'or dans les Sfariat ;</li> <li>○ Exécution de cinq (5) forages pétroliers dans l'offshore dont un pour le test d'exploitation de Chinguitti et trois ont conduit à des découvertes de pétrole et de gaz ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mise en place des procédures environnementales pour l'activité minière ;</li> <li>○ Lancement du programme social d'atténuation des effets de l'exploitation minière ;</li> <li>○ Exécution de l'inventaire minier dans l'Assaba ;</li> <li>○ poursuite des travaux de recherche d'or dans les Sfariat ;</li> <li>○ réalisation du projet cuivre d'Akjoujt ;</li> <li>○ réalisation d'une étude de faisabilité détaillée et mobilisation du financement du projet d'exploitation d'or Tasiast ;</li> <li>○ achèvement des travaux de géophysique aéroportée du Nord Ouest du pays et cartographie de la zone (4 cartes au 1/200.000<sup>e</sup>) ; réalisation de 6 cartes au 1/200.000<sup>e</sup> du Sud Est.</li> <li>○ poursuite de l'étude de développement du projet phosphate et mobilisation du financement de l'infrastructure de transport (voie ferrée) ;</li> <li>○ poursuite des autres programmes de recherches des opérateurs ;</li> <li>○ réalisation des travaux de développement de Chinguitti et mobilisation du financement pour l'exploitation ;</li> <li>○ exécution de forages et tests d'évaluation des champs de banda et Thiof ;</li> <li>○ études et forages et d'autres prospects identifiés.</li> <li>○ démarrage fin 2005 de l'exploitation pétrolière au niveau de Chinguitti ;</li> <li>○ poursuite des travaux de développement des champs de Banda et Thiof, etc ;</li> </ul>

Objectifs sur 2001-2004	Actions prioritaires réalisées en 2001 et 2002	Actions prioritaires prévues en 2003	Actions prioritaires réalisées en 2003	Actions prioritaires prévues en 2004-2005
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre du programme d'investissement de la SNIM ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>2001</b> : Préparation des DAO pour la mise en œuvre du Projet Spirale ;</li> <li><b>2002</b> : Poursuite des programmes de renouvellement des équipements de la SNIM et d'amélioration de la productivité ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Achèvement des travaux en Mai 2003 ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Poursuite du programme de renouvellement des équipements et matériels de la SNIM ;</li> <li>Lancement des travaux d'extension du port minéralier ;</li> <li>Achèvement des travaux de réalisation du projet Spirale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en œuvre du projet Spirale de la SNIM ;</li> <li>Poursuite de l'exécution du programme d'amélioration de la productivité (extension du port minéralier, nouvelle centrale Guelb, etc.) et de recherche minière et hydrogéologique de la SNIM.</li> </ul>
<b><u>Tourisme :</u></b>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Valoriser le potentiel touristique du pays :</li> </ul>				
<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation en concertation avec la Fédération du Tourisme et le privé étranger d'Assises Nationales sur la stratégie du tourisme ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>2001</b> : Elaboration d'un avant projet de Schéma directeur ;</li> <li><b>2002</b> : Création d'un Office de Promotion du Tourisme ; Finalisation en cours du Schéma directeur : tenue d'un premier atelier de discussion du document ; Remise du Rapport sur l'arsenal juridique du secteur réalisé en collaboration avec le PSVPCM ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Adoption et mise en œuvre du schéma directeur du tourisme ;</li> <li>Adoption de textes relatifs à certaines professions ;</li> <li>Mise en place d'un mécanisme approprié de financement des entreprises touristiques ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation du schéma directeur du tourisme ;</li> <li>Non Réalisé ;</li> <li>Non réalisé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Harmonisation du schéma directeur avec la stratégie nationale de développement du tourisme et sa mise en œuvre ;</li> <li>Adoption de textes relatifs à certaines professions ;</li> <li>Mise en place d'un mécanisme approprié de financement des entreprises touristiques ;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir à l'extérieur et valoriser, en collaboration avec la Fédération Nationale du Tourisme, l'image touristique de la Mauritanie ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>2001</b> : Participation à diverses foires et expositions internationales ;</li> <li><b>2002</b> : Participations à diverses foires et expositions internationales ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation à diverses foires et expositions internationales ;</li> <li>Création d'un site Web sur le tourisme ;</li> <li>Réalisation d'un guide sur l'Adrar ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation à diverses foires et expositions internationales ;</li> <li>Création d'un site Web sur le tourisme ;</li> <li>Non Réalisé ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Participation à diverses foires et expositions internationales ;</li> <li>Création et actualisation d'une base de données pour le site Web sur le tourisme ;</li> <li>Réalisation d'un guide sur l'Adrar ;</li> <li>Plans régionaux de développement touristiques ;</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Développer la formation aux métiers du tourisme :</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>2001</b> : Recherche du financement d'un Centre de Formation en Hôtellerie et Tourisme ;</li> <li><b>2002</b> : Recherche du financement d'un Centre de Formation en Hôtellerie et Tourisme ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mobiliser le financement du Centre de Formation en Hôtellerie et Tourisme ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Démarrage d'un Centre de Formation en Hôtellerie et Tourisme sur financement d'un opérateur privé national</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer les capacités en matière de Formation en Hôtellerie et Tourisme ;</li> </ul>

## **5. Autres mesures réalisées :**

En dehors des mesures spécifiques prévues dans la Matrice du Plan d'Actions 2001/2004 du CSLP, plusieurs autres mesures visant la réalisation de ses objectifs centraux ont été mises en œuvre en vue de promouvoir le développement des différents secteurs d'exportation :

### **5.1. Environnement général des affaires**

- Renforcement du dialogue Etat Secteur Privé dans le cadre duquel plusieurs études ont été menées : étude sur la fiscalité de la pêche, étude relative à l'amélioration du transit international maritime, étude sur les coûts des intrants agricoles.
- Mise sur le site du Ministère de la Justice des Textes relatifs au Droit des Affaires.
- Des accords de promotion et de protection réciproques des investissements ont été négociés et signés en 2003 avec la Maroc et l'Italie et viennent élargir la liste des accords déjà signés en 2001 et 2002 avec plusieurs pays africains et asiatiques (Gambie, Mali, Ile Maurice, Guinée, Ghana, Burkina Faso, Cameroun, Corée). D'autres accords ont été négociés, mais non encore signés, avec l'Egypte, la Malaisie et l'Afrique du Sud.

### **5.2. Secteur de l'Industrie**

Dans le secteur de l'industrie, les différentes mesures complémentaires suivantes ont été réalisées en 2003 :

- Elaboration et validation de la stratégie industrielle ;
- Réalisation de certaines unités industrielles (tannerie, aliment de bétail) ;
- Requête pour la réalisation d'une étude pour la mise en conformité de l'outil industriel et l'exploration des opportunités de marché pour le sel iodé ;
- Requête pour la réalisation d'études pour le développement de l'accès au marché des produits industriels ;

### **5.3. Secteur du Tourisme**

L'année 2003 a vu le démarrage effectif de Office National du Tourisme (ONT), créé par le Gouvernement mauritanien en juillet 2002, afin d'organiser et de promouvoir le secteur du tourisme. Conformément à son programme d'activités au titre de l'année 2003, l'Administration de l'ONT s'est attachée à initier et remplir un ensemble d'activités notamment :

- Parachever la mise en place de la structure de l'ONT : Mise en place d'un organigramme faisant la description des postes ; élaboration d'un règlement intérieur, d'un plan d'action et d'un budget à moyen terme, tenue de la première réunion du Conseil d'Administration, lancement d'une série d'études relative à l'établissement

d'un manuel de procédures, la refonte de l'arsenal juridique régissant le secteur ainsi qu'une étude structurelle portant sur l'ONT et son cadre organique.

- Promotion : analyse des atouts et des contraintes actuelles en informations touristiques sur le pays, élaboration d'une thématique informative pertinente basée sur les technologies modernes de communication ; réalisation d'un portail du tourisme mauritanien sur le NET ainsi que des brochures, des affiches reflétant et exprimant les caractéristiques des différents types du produit touristique mauritanien, participation permanente aux différentes manifestations touristiques internationales, organisation à Aioun El Atrouss des journées de sensibilisation pour la promotion et le développement du tourisme dans le sud-est mauritanien.
- Amélioration de la Qualité de Prestation de Service : Rédaction de termes de référence pour l'organisation de journées de réflexion sur le tourisme ; Elaboration d'une note sur la mise en place d'une stratégie de formation dans le domaine du tourisme ; Elaboration d'un programme de formation au profit des personnes travaillant dans le domaine du tourisme ; Organisation et suivi de la mise en stage des cadres et agents de l'ONT dans les différents établissements touristiques ; Elaboration et organisation d'une stratégie de perfectionnement interne au profit du personnel de l'ONT. En ce qui concerne la qualité des prestations de services, l'ONT est en train d'édicter des normes devant régir le fonctionnement de tous les établissements et infrastructures touristiques.
- Réglementation : contribution à la réflexion engagée par le Département pour l'élaboration d'une législation adaptée aux différents besoins de promotion du tourisme tout en prenant en compte les différentes anomalies constatées, la nouvelle configuration institutionnelle du secteur et les chevauchements qui existent entre les acteurs de celui-ci. Par ailleurs l'ONT a inventorié en une base de données tous les établissements touristiques (Structures d'hébergement et organisateurs de voyages).

## **6. Les coûts des facteurs de production en Mauritanie.**

Depuis plusieurs années les analyses menées ont souligné le niveau élevé des coûts des facteurs de production (eau, électricité, télécommunications, main d'œuvre, etc.) en Mauritanie, comparativement aux pays de la sous-région dont la structure économique est comparable à la notre.

Cependant les évolutions des dernières années montre un rapprochement des coûts des facteurs de production en Mauritanie de ceux des pays de la sous-région et même des baisses dans certains cas.

Cette situation s'explique en partie par la dévaluation de l'Ouguiya mais aussi des ajustements tarifaires ont été opérés dans les pays voisins suite aux privatisations de secteurs en question.

Comparaison des coûts de certains facteurs de production avec ceux des pays de la sous-région en USD

<b>Facteur</b>	<b>Mauritanie</b>	<b>Sénégal</b>	<b>Mali</b>	<b>Burkina Faso</b>	<b>Côte d'Ivoire</b>	<b>Bénin</b>
Eau en m3	0,45	1,25	0,26	0,36	0,54	0,38
Electricité en Kw avec prime fixe	0,15	0,25	0,24	0,13	0,12	0,11
Main d'œuvre (salaire mensuel)	35	75,76	72,58	45,71	54,88	
Transport terrestre (Kilo/Km)	0,05			0,10		0,07

Elaboration propre avec des données de différentes sources

En ce qui concerne les Télécoms, une ancienne étude effectuée en 1999 par l'Autorité de Régulation effectuait une comparaison des tarifs locaux de certains pays de la sous-région et donnait les chiffres suivants :

<b>Tarifs locaux en UM par minute*</b>	<b>Burkina (ONATEL)</b>	<b>Maroc (IAM)</b>	<b>Mali (Sotelma)</b>	<b>Sénégal (Sonatel)</b>	<b>Mauritanie (Mauritel)</b>	<b>France (France Telecom)</b>
De cellulaire à cellulaire	62	45	35	69	108,5	103
De cellulaire à fixe	62	45	35	58	125,4	138
De fixe à cellulaire	Nd	45	62	nd	68	Nd
De fixe à fixe	21	18	29	17	9,1	21

Source : Autorité de Régulation

Cependant les tarifs des communications en Mauritanie ont suivi une tendance à la baisse ces dernières années comme le montre le tableau ci-après publié par l'Autorité de Régulation dans son Rapport 2002.

Evolution des tarifs moyens pondérés (TMP) au cours de la période 2000/2002 pour Mauritel (Coût en en UM par minute)

Type de trafic	Moyenne annuelle 2000	Moyenne annuelle 2001	Moyenne annuelle 2002
Local	10,34	12,51	13,92
Interurbain	79,75	62,59	61,98
International	284,5	181,53	197,69

Source : Autorité de Régulation – Rapport Annuel 2002

Par rapport à l'année 2000, tous les coûts ont baissé, sauf les communications locales qui ont connu une légère hausse.

Les différents programmes publics ont mis l'accent sur la nécessité du développement des infrastructures de soutien à la croissance et de développement du partenariat public privé pour atteindre les objectifs de réduction des coûts de production. Les grands projets d'infrastructure en cours (construction de routes et aéroports, renforcement de sports, alimentation en eau potable de Nouakchott, etc.) et la mise en œuvre de la stratégie de la formation professionnelle devraient contribuer à une réduction sensible et améliorer ainsi la compétitivité des entreprises du secteur privé par rapport à leurs homologues de la sous-région.

Toutefois il faut reconnaître que le raccordement de la centrale de Nouakchott au réseau interconnecté de Manantali n'a pas encore été suivi d'une baisse du prix de l'électricité. Ce projet doit aussi ouvrir des perspectives de développement dans la zone de la vallée.

## **7. Les Investissements extérieurs directs en Mauritanie**

L'investissement extérieur direct, source indispensable de moyens financiers et surtout de transfert de savoir-faire et d'accès à des réseaux commerciaux internationaux, a progressé au cours de cette année. Les flux d'IED en Mauritanie ont significativement augmenté depuis 2000 (40 millions de dollars) pour atteindre 117 millions de dollars en 2002 et 214,5 en 2003<sup>1</sup>. L'amélioration du cadre macroéconomique, les possibilités de démarrage de l'exploitation pétrolière ainsi que les facilités et les encouragements concédés par les pouvoirs publics y ont grandement contribué.

Cependant ces flux demeurent modestes, déduction faite des investissements en recherche pétrolière et minière, comparativement à ceux reçus par les pays de la sous-région. Une action visant une réduction plus sensible des coûts de facteurs de production pourrait certainement relancer ces flux d'IED.

## **8. Les perspectives pour la période 2004/2005**

Les années 2004 et 2005 constituent une phase de transition caractérisée par l'achèvement du plan d'action 2001/2004 et le démarrage du nouveau plan d'action 2005/2008. Les efforts seront concentrés sur la mise en œuvre des actions programmées durant la première phase et qui n'ont pu être exécutées jusqu'ici souvent pour des raisons de non mobilisation des financements appropriés :

- Finalisation et adoption des Décrets d'application du Code du Commerce ;
- Promotion de la concurrence interne ;
- L'unification du taux de l'IRCM à 10% ;

---

<sup>1</sup> SOURCE : BALANCE DES PAIEMENTS /BCM.

- La généralisation du paiement des impôts par acomptes et rattacher le recouvrement de tous les impôts à la DGI ;
- Systématisation du contrôle de la TVA tous les trois mois et annulation des crédits injustifiés ;
- Achèvement du processus de privatisation de la SOMELEC ;

L'accent devrait être parallèlement mis sur le démarrage effectif du plan d'action de mise en œuvre du Cadre Intégré à travers le fonctionnement effectif de son dispositif et la recherche active des financements nécessaires à la réalisation de l'ensemble du portefeuille d'actions programmées dans les quatre volets thématiques retenus: Renforcement des Capacités en Commerce International, Normalisation et Contrôle de Qualité, Tourisme et Pêche. Tout retard dans son exécution aura une incidence négative sur la compétitivité de l'ensemble de l'économie et en particulier sur les secteurs exportateurs.

Parallèlement aux mesures spécifiques prévues dans la matrice du CSLP, plusieurs mesures additionnelles sont programmées pour la période 2004/2005.

### **8.1. Politique monétaire et banques.**

Les principales mesures envisagées en 2004 et 2005 sont les suivantes :

- Révision de la loi bancaire ;
- Mise en place du cadre stratégique de la micro-entreprise et de la micro-finance ;
- Développement d'instruments appropriés de collecte de l'épargne ;
- Poursuite de la politique visant à encourager les banques à s'installer dans les régions intérieures et à adopter une approche active auprès de la clientèle ;
- Poursuite des mesures visant l'amélioration du fonctionnement du marché de change élargi ;
- Modernisation du système de paiement des banques ;
- Révision de la loi N° 74-022 relative à la réglementation des changes, révision devenue nécessaire suite à la série des réformes mises en œuvre dans ce domaine.

### **8.2. Environnement juridique des affaires.**

Les mesures programmées en 2004 par le Département de la Justice se traduiront par la poursuite de l'effort de codification, la formation des magistrats, l'équipement des juridictions, la réhabilitation et la construction des infrastructures judiciaires.

- La poursuite de l'effort de codification : L'effort de codification, amorcé ces dernières années, devra connaître un nouvel élan pour combler les vides juridiques qui caractérisent encore le système judiciaire. C'est ainsi que la loi relative à l'aide juridique sera adoptée. Le statut des auxiliaires de justice sera également complété. D'une part les conciliateurs ou *mouslihs* seront dotés d'un statut juridique. Les tarifs des huissiers de justice seront déterminés. Le statut des greffes et parquets,

les tarifs des frais de Justice en matière civile, commerciale et pénale, l'organisation du service des greffes et attributions de son personnel, les avantages en nature accordés aux fonctionnaires des greffes, le statut des bureaux d'accueil et la création d'un service de reproduction au palais de justice seront élaborés et adoptés. D'autre part, les émoluments des experts judiciaires seront également définis et appliqués.

- La formation : Dans le cadre de l'amélioration constante de la qualité des prestations du service public de la Justice, le département organisera un séminaire annuel de formation au profit des magistrats. Dans le même souci, 18 magistrats subiront, dans le cadre de la coopération italo-mauritanienne, une formation judiciaire à l'IDLO de Rome en 2004 et des magistrats et personnels judiciaires seront pourvus d'enseignements juridiques, judiciaires et administratifs au Maroc et en Algérie.
- L'équipement des juridictions : pour améliorer la qualité des prestations des magistrats, le département envisage d'équiper en matériel bureautique les juridictions du Hodh Echargui, du Gorgol, du Brakna et de l'Adrar.
- La réhabilitation du Palais de justice de Rosso.
- La construction d'infrastructures judiciaires : Conformément à son plan de construction des édifices judiciaires, le département programme la construction en 2004 des palais de justice de Zouérate, Selibaby et de Tidjikja.

Ces différentes mesures s'inscrivent dans la continuité de la réforme de la justice entamée par le Gouvernement depuis plusieurs années et dont l'objectif principal est de créer un cadre propice au développement des affaires. Cependant la contribution de la justice au développement restera tributaire de l'allégement des contraintes qui retardent son rythme et dont les principales sont :

- **Contraintes budgétaires** : Le poids du budget du secteur de la justice dans le Budget Général de l'Etat (0,56%) est quasiment resté le même depuis une décennie. Par ailleurs la parité magistrat nombre d'habitants est de 1/15.000 alors que les standards internationaux exigent qu'il y ait 1 magistrat pour 5.000 habitants pour que la justice puisse fonctionner normalement et contribuer au développement du pays. Certains textes prioritaires en matière de droit des affaires qui devraient être adoptés depuis plusieurs années (loi sur l'assistance judiciaire, décret sur les frais de justice, les tarifs des huissiers, les émoluments des greffiers, etc.) et le plan quadriennal de formation du personnel judiciaire (2000-2004) n'ont pas connu un début d'exécution satisfaisant faute de moyens.
- **Contraintes en matière d'investissement** : La Justice ne bénéficie pas aujourd'hui d'une priorité dans l'investissement à la mesure de son importance dans le développement de la société. A titre d'exemple, la Justice, malgré son importance dans le développement économique et la protection des investissements capitale dans l'essor du secteur privé, n'a pas bénéficié des importants moyens générés par l'annulation d'une partie importante de la dette extérieure mauritanienne. Par ailleurs, son importance et son rôle dans la mobilisation des investissements restent méconnus par une grande partie de

l'administration qui n'y voit qu'une structure tranchant les litiges sans aucune relation avec l'investissement et le développement du secteur privé.

### **8.3. Secteurs exportateurs (industrie).**

En ce qui concerne le développement du secteur industriel, les mesures supplémentaires suivantes seront mises en œuvre durant les années 2004/2005 :

- Adoption de la déclaration de politique industrielle ;
- Recherche de financement du plan d'action de la stratégie industrielle ;
- Elaboration de programmes de formation pour les entreprises industrielles ;
- Réalisation de plusieurs études sur la mise en place d'un crédit industriel, la faisabilité des zones et domaines industriels et la mise en place d'un fonds d'investissements ;
- Tenue d'une étude diagnostique des entreprises en vue de leur mise à niveau (réhabilitation, restructuration) ;
- Mise en place d'un système d'information industrielle (informations techniques, économiques, état des marchés) ;
- Etude de la réglementation industrielle (normalisation) ;
- Réalisation d'unités industrielles (farine, huile, lait, ciment, etc.) ;
- Mise en œuvre du plan d'action de la stratégie industrielle ;
- Mise en place de programmes d'assistance au profit des entreprises industrielles ;
- Mise en place des programmes de formation pour les entreprises industrielles ;
- Mise en place du crédit industriel ;
- Etude de la création d'un institut de technologie industrielle ;
- Création d'un bureau de la sous-traitance ;
- Réalisation de nouvelles unités industrielles ;
- Réalisation de l'étude de la mise en conformité des unités de production de sel iodé et la mise en œuvre du programme d'assistance pour la commercialisation et l'exportation du sel iodé
- Etude sur les filières d'exportation (cuirs et peaux, plâtre, agro-industries, etc.)
- Etude et préparation de la mise en œuvre de la normalisation et de la promotion de la qualité de produits industriels
- Organisations de manifestation de promotion (foires, salons, journées de partenariat)
- Mise en place d'un système de normalisation et de contrôle de qualité des produits industriels ainsi qu'une base de données informatisées sur les entreprises industrielles

## **9. Principaux Enseignements et Recommandations**

### **9.1. Quelques enseignements peuvent être tirés des trois premières années de mise en œuvre de la première phase (2001 – 2004) du CSLP :**

- Les différentes réformes structurelles (assainissement du cadre macro-économique, réforme fiscale, libéralisation du commerce, privatisation des entreprises publiques,

etc.) mises en œuvre depuis deux décennies ainsi que les réformes sectorielles spécifiques ont créé des conditions favorables au développement du secteur privé. Celui-ci est devenu aujourd'hui incontestablement le moteur de l'économie nationale. Une nouvelle classe d'entrepreneurs dynamiques et souvent jeunes est en train de prendre la relève de la vieille génération de commerçants : elle investit dans tous les secteurs de l'activité économique, en particulier les nouvelles opportunités qu'offre le développement des technologies de l'information et de la communication, mais aussi dans les secteurs économiques traditionnels de la pêche, des banques, de la recherche minière, de la distribution, de l'agriculture. Ce nouveau groupe social, à l'inverse des commerçants traditionnels, est souvent formé de jeunes diplômés et de cadres qui ont préféré se lancer dans les affaires en créant leur propre entreprise. Ouvert sur le monde, ce groupe est très sensible au cadre environnemental dans lequel il travaille : si celui-ci est dissuasif pour l'investissement et les affaires, il déploie ses moyens et son dynamisme dans d'autres marchés plus avantageux.

- Le CSLP est venu consacrer clairement le rôle du secteur privé en tant que moteur de la croissance économique et acteur principal en matière de réduction de la pauvreté à travers la création d'emplois et la génération de richesses. Il a ainsi mis l'accent sur la création d'un environnement favorable aux affaires (réduction et simplification de la fiscalité appliquée aux entreprises, allègement des formalités de création et d'immatriculation des sociétés, important effort en matière de formation, etc.). En dépit de ces importantes réformes et de leur incontestable impact sur le développement de l'entreprise privée en Mauritanie, les performances du secteur privé dans son ensemble demeurent en deçà des attentes et des espoirs placés en lui, mais aussi de ses potentialités.
- D'importants obstacles freinent encore le plein essor du secteur privé et en particulier la non disponibilité et le coût de certains facteurs de production : L'énergie, les télécommunications internes et externes, l'eau, la main d'œuvre, les matériaux de construction, etc. sont encore chères en Mauritanie, comparativement à certains pays de la sous-région.
- D'autre part, même si la privatisation des secteurs productifs est une réalité aujourd'hui, elle ne s'est pas accompagnée d'une véritable concurrence dans certains secteurs : transports, banques, assurances, boulangeries, etc. Or, la concurrence est la seule qui peut pousser les entreprises à améliorer leur compétitivité en réduisant leurs coûts (et par conséquent leurs prix, ce qui bénéficie directement aux consommateurs), en améliorant la qualité et en cherchant des alliances extérieures, synonymes de transfert de savoir-faire et d'accès à des circuits de distribution extérieurs ;
- Une importante frange des entrepreneurs, en particulier les plus traditionnels, continuent à préférer les investissements dans des activités commerciales de distribution de faible valeur ajoutée mais de rentabilité à court terme et de moindre risque. Cette tendance est renforcée par la préférence bancaire pour le court terme et leur réticence à financer le haut du bilan des entreprises : cette situation décourage les investissements dans des projets industriels qui exigent du long terme. Le manque de ressources financières de longue durée dans les banques n'a pu être compensé par l'offre de ligne de crédits de certaines institutions financières internationales, le risque de change rendant cette solution peu attractive pour les promoteurs de projets.

- La qualification de la main d'œuvre demeure un important goulot d'étranglement pour les entrepreneurs mauritaniens qui se lancent dans des projets industriels exigeant une main d'œuvre technique moyenne et qui sont obligés de l'importer de la sous-région, si ce n'est des pays développés, grevant ainsi lourdement leurs comptes de résultat. Le système d'enseignement en Mauritanie a formé beaucoup de cadres supérieurs (que les petites et moyennes entreprises ne peuvent payer) et peu de cadres moyens qualifiés répondant à leurs besoins réels. D'importantes réformes visant à accorder la priorité à la formation technique et professionnelle sont encouragées et permettront, si elles sont maintenues avec patience, de combler ce déficit.
- Le secteur informel constitue la frange la plus dynamique du secteur privé : celle qui contribue le plus à la création d'emplois, celle qui répond à la demande des couches les plus défavorisées dont le pouvoir d'achat est le plus faible, celle qui utilise pour l'essentiel des matériaux locaux (souvent des rebuts), celle qui s'autofinance pour l'essentiel et demande peu de moyens pour démarrer des activités. De plus elle constitue un véritable vivier pour l'apparition d'entrepreneurs. Cette frange est cependant ignorée (on ne connaît pas sa contribution au PIB, bien que certaines recherches en Afrique l'aient évaluée à 40%), souvent rejetée (les périodiques déguerpissement des postes de ventes mobiles) et dans le meilleur des cas tolérée. Aucun organisme spécifique ne s'occupe de ce segment qui représente cependant l'écrasante majorité des unités économiques privées.
- L'étroitesse du marché mauritanien, pour des raisons démographiques et de pouvoir d'achat, empêche le développement de véritables unités industrielles rentables : L'industrie est, en effet, synonyme de production de masse et celle-ci suppose des ventes de masse. Cet obstacle physique ne peut être vaincu que par une orientation résolue de l'économie vers le marché extérieur à travers le développement des activités exportatrices (pêche, mines, tourisme, produits de l'élevage, artisanat, etc.).

## **9.2. Quelques Recommandations**

D'importantes mesures sont encore nécessaires pour asseoir le développement du secteur privé sur des bases solides, dépasser les goulots d'étranglement qui freinent la mise en œuvre du potentiel de croissance de l'économie nationale et atteindre les objectifs de réduction de la pauvreté fixés par le CSLP.

- Maintenir un cadre macro-économique stable et une bonne gestion du secteur public.
- Poursuivre l'assainissement de l'environnement juridique des affaires : mise en œuvre effective et transparente des textes juridiques régissant le monde des affaires, adapter et appliquer la législation en matière de concurrence, développer des capacités des institutions en charge de la réglementation, réduction de la pression fiscale, réforme du marché du travail afin de le rendre plus flexible, réduction des coûts de facteurs de production (eau, énergie, main d'œuvre, etc.) ;
- Poursuivre les efforts en matière d'allégement des formalités administratives de création et d'immatriculation des sociétés et lever les obstacles à l'entrée de certains secteurs ;

- Développer des instruments efficaces de collecte de l'épargne et de financement des entreprises, en particulier le financement des investissements à moyen et long terme. Dans ce cadre, il convient de faire une évaluation de l'expérience de disponibilité des lignes de financement extérieur des entreprises et trouver les moyens de dépasser les obstacles à leur utilisation (risque de change, par exemple) ;
- Continuer les efforts visant à attirer davantage d'IED notamment de grandes sociétés internationales y compris dans le secteur financier. ;
- Favoriser la répartition spatiale des activités du secteur privé et stimuler les investissements dans les zones intérieures du pays à potentiel économique ;
- Créer une Direction chargée du développement du secteur informel en Mauritanie. Cette expérience a déjà été tentée avec succès par le Burkina Faso ;

### **9.3. Recommandation spécifique :**

- Il serait opportun d'élargir la composition du groupe thématique « développement du secteur privé et promotion des secteurs exportateurs » afin d'y intégrer des opérateurs privés connaisseurs directs des réalités du terrain mais aussi des représentants des secteurs actuellement exportateurs (pêche et tourisme) mais aussi potentiellement exportateurs (artisanat et élevage).

## **10. Besoins en Assistance Technique**

Il est clair que la nature des mesures encore à entreprendre pour asseoir le développement du secteur privé sur des bases solides nécessitent la mobilisation d'une importante assistance technique. Parmi ces besoins, dont une évaluation globale dépasse largement le cadre du présent travail on peut citer la conduite d'un ensemble d'études prioritaires relatives au moyen de promouvoir la concurrence, de stimuler les IED, de réduire les coûts des facteurs de production pour un coût total d'environ 500 000 dollars Etats-Unis.

En plus la quasi totalité du financement du plan d'action relatif à l'amélioration de la compétitivité de l'économie et son intégration à l'économie mondiale, pour lequel un chiffre précis a été effectué, reste à mobiliser.

## **11. Risques**

En l'absence de financements adéquats, l'exécution des actions relatives au développement du secteur se poursuivra avec un rythme assez lent avec le risque que de ne pas mener convenablement les réformes qui s'imposent.

La non mobilisation des financements retardera la mise en oeuvre des différentes actions comme c'est le cas actuellement du plan d'amélioration de la compétitivité (Cadre Intégré).